



## Fiche d'inscription 2023 aux Sports Nautiques de La Frette

Nom				
Prénom(s)				
Né(e) le				
N° de licence				
Adresse				
Téléphone :			Email :	

Cotisation	Montant	Nombre	Prix
Cotisation : Usage d'un bateau du club Licence FFV incluse	Jeune (-18 ans) : 175 € Adulte : 220 € Famille (2 adultes / 2 jeunes) : 295 €		
Cotisation : Propriétaire Licence FFV incluse	Jeune (-18 ans) : 100 € Adulte : 150 € Famille (2 adultes / 2 jeunes) : 200 €		
Cotisation Paddle	Jeune (-18 ans) : 75 € Adulte : 115 €		
Hivernage quillard intérieur : 120 €			
Hivernage quillard extérieur : 100 €			
Hivernage dériveur intérieur : 86 €			
Hivernage dériveur extérieur : 76 €			
Référence chèque : Virement :		Total à payer :	
Pour information, coût de la licence FFV 2022 : Jeune 29,50€, et adulte 58,50€			

**Le ou les adhérents certifient savoir nager au moins 50 mètres. (certificat à fournir obligatoirement pour les mineurs)**

**La licence FFV est obligatoire** et couvre par son assurance les activités au sein du club. Voir site de la FFV :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/identification/Login.aspx>.

**Je déclare : Pour les représentants légaux des mineurs** avoir lu et rempli le questionnaire de santé de la Fédération Française de voile, avoir rendu au club l'attestation annexe du questionnaire ou un certificat médical si nécessaire.

**Je déclare : Pour les personnes majeures** : avoir fourni un certificat médical (1ère inscription) ou le questionnaire de santé si renouvellement de l'inscription.

**Je déclare** : produire ce questionnaire ou le certificat médical à l'aide de la procédure en ligne mise en place par la FFV sur son site internet, la FFV m'avertissant de la souscription de ma licence par message électronique.

Dès réception de la (les) licence(s), je m'engage à fournir au club le coupon réponse « assurance FFV ».

- **Je dégage** : les SNF de toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou destruction de mon bateau pendant l'hivernage dans le hangar du club, et pendant la saison de navigation sur le quai des SNF, et assurer par moi-même mon bateau ainsi que son matériel pendant l'hivernage et la saison de navigation, pour couvrir tout risque possible.

- **J'autorise** : la diffusion d'images personnelles ou familiales, prises dans le cadre associatif : OUI/NON

- **Je m'engage à** : lire et appliquer le règlement intérieur affiché dans le club-house

- respecter les limites de la zone de navigation autorisée sur la Seine (PK 58,690 : panneau voile en aval du Pont de Maisons-Laffitte au PK 64,500 : panneau voile en amont de l'Eglise d'Herblay)
- à porter une aide à la flottabilité obligatoire en navigation
- à respecter la priorité des navires commerciaux.

**Je possède** :

- un permis moteur fluvial : OUI/NON
- Le PSC1 (brevet de secourisme) : OUI/NON
- un brevet de moniteur de voile : OUI/NON
- un certificat de radio téléphoniste (VHF) : OUI/NON
- d'autres diplômes utiles aux activités nautiques et sportives du club de voile :

Date et Signature :